

25 octobre 2021

Cominar sera vendue à un consortium dirigé par Propriété Immobilière Canderel Inc.

Davies agit à titre de conseiller juridique de Cominar FPI, l'un des plus importants fonds de placements immobiliers diversifiés au Canada et le principal propriétaire d'immeubles commerciaux au Québec, aux fins de son acquisition par Iris Acquisition II LP, une entité créée par un consortium dirigé par Propriété Immobilière Canderel Inc., l'une des plus importantes sociétés immobilières privées au Canada, pour la somme de 5,7 milliards de dollars.

Davies est fier d'avoir accompagné Cominar dans son parcours depuis son entrée en bourse jusqu'à cette opération transformatrice majeure, l'une des plus complexes et des plus significatives du secteur immobilier canadien ces dernières années.

L'opération est assujettie aux conditions de clôture habituelles et devrait être finalisée au cours du premier trimestre de 2022.

L'équipe de Davies qui conseille Cominar aux fins de l'opération comprend [Sébastien Roy](#) et Amélie Doyon, (Fusions et acquisitions); [Sébastien Thériault](#) et [Sylvie Samson](#) (Immobilier commercial); [Marie-Emmanuelle Vaillancourt](#) (Fiscalité); [Mark C. Katz](#) et [Jim Dinning](#) (Réglementation); Véronique Gaumond-Carignan et [Marie-Claude Bellemare](#) (Environnement).